

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/10/2020

Délibération N° 2020 - 36 : SATA – Tarifs secours saison 2020/2021

L'an deux mille vingt et le vingt-huit octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt et un octobre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PICHOU Christian, PISTOLET William, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric, GUTHON Bernard

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

Secrétaire de séance : OUGIER Jean Patrick

Le Maire informe le Conseil Municipal des tarifs des secours pour la saison d'hiver 2020 / 2021 de la SATA.

Tarifs secours 2020-2021

Les évacuations des blessés sur pistes s'effectuent du lieu de l'accident jusqu'aux cabinets médicaux. Le recours à l'ambulance est systématique.

En fonction des moyens à mettre en œuvre et de la zone de l'intervention, les secours seront facturés de la sorte :

	Tarifs secours 2019-2020	Tarif facturé aux maires	Tarifs secours 2020-2021	Tarif HT facturé aux maires	Observations
Zone 1	160,00 €	158,42 €	160,00 €	158,42 €	prise en charge de blessés légers sur le DS, en front de neige, ne nécessitant pas d'embarcation ^{III}
Zone 1 Bis	75,00 €	74,26 €	75,00 €	74,26 €	prise en charge de blessés et accompagnement de blessés sans ambulance
Zone 2	360,00 €	356,44 €	360,00 €	356,44 €	prise en charge de blessés légers sur le DS, ne nécessitant pas d'embarcation ^{III}
+ hélico	-	-			
Zone 3	557,00 €	551,49 €	557,00 €	551,49 €	prise en charge de blessés sur le DS nécessitant une embarcation ^{III}
+ hélico	1 003,00 €	993,07 €	1 003,00 €	993,07 €	
Zone 4	1 035,00 €	1 024,75 €	1 035,00 €	1 024,75 €	prise en charge de blessés sur le DS nécessitant une embarcation ^{III} dans une zone complexe pour relever Huez (Villard, Auvé, Tunnel, 3000, Scierie, Combes Charbonnière et de la lierre)
+ hélico	1 003,00 €	993,07 €	1 003,00 €	993,07 €	

- Cas particulier d'Auvé et de Villard -

Ces tarifs sont applicables pour une évacuation du blessé par ambulance depuis le front de neige de la station. La différence de prix est justifiée par la distance entre le front de neige et le cabinet médical le plus proche.

A Auvé lorsque le cabinet médical est ouvert les tarifs normaux seront appliqués.

Cette hausse de prix n'est plus applicable dès lors qu'il y a recours à l'hélicoptère jusqu'à déposer le blessé à Huez.

	Tarifs secours 2019-2020	Tarif HT facturé aux maires	Tarifs secours 2020-2021	Tarif HT facturé aux maires	Observations
zone 1	360,00 €	356,44 €	360,00 €	356,44 €	prise en charge de blessés légers sur le DS, en front de neige, ne nécessitant pas d'embarcation ^{III}
zone 1 Bis	75,00 €	74,26 €	75,00 €	74,26 €	prise en charge de blessés et accompagnement de blessés sans ambulance
zone 2	586,00 €	580,20 €	586,00 €	580,20 €	prise en charge de blessés légers sur le DS, ne nécessitant pas d'embarcation ^{III}
Zone 3	743,00 €	735,64 €	743,00 €	735,64 €	prise en charge de blessés sur le DS nécessitant une embarcation ^{III}
+ hélico	1 003,00 €	993,07 €	1 003,00 €	993,07 €	

^{III} Embarcation : Barquette ou traîneau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs des secours pour la saison d'hiver 2020 / 2021
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Suffrages exprimés : 10 – Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
 PICHOU Christian

